

branche du service national qui se compose de cette partie des citoyens ayant en vue de s'adonner au *métier des armes*, d'en faire une carrière, comme on fait une carrière de toute autre profession libérale. Et, dès lors, il est évident que cette carrière demande un grand esprit de suite, une éducation technique progressive, une stabilité de moteur et d'engrenage qui a bien réellement pour terme final et pour but suprême la défense du pays, mais qui n'en a pas moins tous les caractères d'un service public dans l'économie intérieure de ce même pays, quand bien même il n'y ait pas présentement une agression extérieure à repousser : ce qui peut, Dieu merci, embrasser la durée de plusieurs générations d'hommes.

20. La seconde distinction importante à établir est celle qui existe entre ces mots : L'ARMÉE ACTIVE ET LES ARMÉES PERMANENTES.

Par ARMÉE ACTIVE, il faut précisément entendre l'exercice de cette carrière des armes, dont nous venons de parler, donnant *légitime et normale* satisfaction aux aptitudes militaires d'un peuple à l'état de paix, et de plus, *emmagasinant*, s'il m'est permis d'employer ce terme, toutes les forces morales et matérielles, scientifiques et pratiques de ce peuple, en vue de la fin dernière des armes ; autrement dit, pour que ce même peuple puisse *se faire honneur à lui-même* devant l'ennemi, et par suite, devant le grand Congrès moral en permanence de l'estime et des jugements de tous les peuples du monde.

Par ARMÉES PERMANENTES, nous comprenons cette situation armée, mais étendue à ce point, dans l'organisme intérieur d'une nation, qu'à très peu de chose près, le pied de guerre et le pied de paix immobilisent la même masse de citoyens, ce qui, hâtons-nous de le dire, est logiquement une anomalie, ce qu'on peut appeler une excroissance sociale. L'armée, avons-nous dit, est une carrière, une noble, belle et légitime carrière, mais les armées permanentes, telles que les constitue la situation internationale actuelle de l'Europe, sont une absorption déraisonnable d'un service public sur l'ensemble des autres services publics, dont l'équilibre intérieur constitue tout le secret, nous ne disons pas de la prospérité, mais de la simple santé d'une nation.

Telles sont les deux distinctions qu'il nous a semblé utile de bien accentuer pour se rendre un compte exact de la valeur réelle et profonde du plan de réorganisation militaire que le Colonel d'Orsonnens soumet à son pays.

Ajoutons rapidement à cette classification tout élémentaire un mot sur les avantages et les inconvénients particuliers de ces diverses catégories de toute force armée.

Les peuples qui n'ont, dans leur organisme politique, que des *milices*, dans le sens où nous venons de préciser ce terme, peuvent certainement invoquer *au point de vue exclusivement matériel*, l'avantage d'économiser tous les frais que comporte nécessairement l'entretien régulier d'une armée ; frais d'argent et frais d'activité individuelle. C'est tout un gros chapitre qui n'a pas, pour ainsi dire, à figurer au Budget général du pays, et c'est aussi toute une échappée de forces productives de la nation qui se dissémine sur la surface du sol, et s'éparpille dans les autres branches de la vitalité indigène. Soit ; — mais en même temps, *sans sortir de ce point de vue matériel*, n'est-il pas avéré et rendu évident par l'expérience, que lorsque cesse l'état de paix, le fléau de la guerre atteint tout de suite, chez ces peuples-là, en intensités de toute nature, des proportions qui comblent et au-delà tous les bénéfices matériels qu'on a pu amonceler pendant de longues périodes de paix ? Basées sur une force armée uniquement composée de milices, les hostilités sont en effet cent et cent fois plus longues, plus meurtrières et plus coûteuses, quand bien même le conflit aurait lieu entre deux armées ayant pour principe le même élément d'organisation, ce qui mettrait en balance la valeur intrinsèque des deux forces adverses ; et, *sous le feu*, la différence de valeur intrinsèque de troupes n'ayant pas ce même élément de composition est un point qui n'a pas besoin de se discuter.

On a vu, du reste, dans toute sa dure réalité, ce phénomène s'accomplir, il y a quelques années, dans la guerre de la sécession des Etats-Unis d'Amérique, et qui peut nier que cette guerre formidable n'ait dû précisément ses cruelles particularités d'écrasants sacrifices en vies d'hommes, en durée, et en dépenses, à la composition toute milicienne des armées du Nord et des armées du Sud s'entrechoquant ensemble ? On sait aussi que cette guerre n'a pris fin que par une vaste combinaison d'*agio* et que c'est un ministre des Finances qui a été, à proprement parler, le héros, le triomphateur et le généralissime de l'écrasement du Sud par le Nord.

Dans cet écrasement qui, pour les vainqueurs, a pu tout prouver fors l'honneur et le droit, c'est donc la grande idole Yankee, le dieu *Dollars* s'incarnant dans le *Greenback* qui a opéré ce miracle de la victoire — l'idolâtrie a toujours eu ses miracles. — Mais ce culte invétéré de l'Argent, *Janus* du pouvoir public, et *Lares* des familles privées n'en étrangle-t-il pas moins la respiration morale

de ce peuple tenace et vigoureux, qui pourrait être si grand s'il connaissait le vrai don social de Dieu, s'il avait ce *quelque chose dans le ventre*, qui fait aristocrate, aussi bien les peuples que les individus. Cela viendra peut-être, mais pour le moment, cette plaie de guerre civile, largement ouverte au flanc de la Confédération américaine, peut-on dire qu'elle soit fermée ? Elle ne saigne plus, soit, mais elle suppure. "*Patruerunt corrupte sunt cicatrices mee*" dit le Prophète-Roi, dans son retour à Dieu, dans son repentir sauveur.

Le fondateur de cette jeune nationalité américaine qui est arrivée à l'âge pubère sans passer par l'enfance, et c'est peut-être là son malheur, Washington, avait prévu cet immense conflit fratricide dans les agrandissements futurs de son nouveau pays. En particulier, pour ce qui regarde le régime des *Milices*, il nous a laissé quelques paroles empreintes d'une profonde tristesse et comme d'un découragement national anticipé. "Quiconque," a-t-il écrit, avant de mourir, "aime l'ordre, la régularité, l'économie et a souci de son honneur, de son caractère et de la paix de son âme, se ferait scrupule d'entreprendre quoique ce fût avec des milices. — La courte durée du service et la confiance accordée à tort à la milice sont la cause des plus grands malheurs."

Dans l'histoire moderne de la France, le système des milices a eu son heure ; c'était l'heure des grandes chutes morales de la France, et des grandes impostures du siècle ; c'était l'heure de la Révolution triomphante. On a voulu faire l'apothéose de ces fameuses légions en sabots des volontaires de 1791, et on les a plaquées de l'or mensonger, d'un prestige infâme ; mais, qu'il me soit permis de noter ici ce que je tiens de la propre bouche d'officiers d'Etat-major français, les plus travailleurs, les plus consciencieux et les plus érudits de leur pays. — Il y a par milliers dans les Archives du Ministère de la guerre, en France, des documents *authentiques*, émanant des propres chefs révolutionnaires de ces révolutionnaires milices, qui prouvent de la façon la plus irréfragable du monde que ces légions de volontaires offraient le comble de l'indiscipline, de la lâcheté et de l'ignominie militaire ; qu'elles n'ont pu subsister que grâce aux cadres des sous-officiers de l'armée royale qui avaient conservé les traditions du vieil honneur des armes françaises, et que, pour faire des soldats de cette canaille, il a fallu des mesures draconiennes, de longues années, et la rigueur exceptionnelle des événements.

Ces documents ne sont pas popularisés, en France, parce que leur vulgarisation frapperait au pied, dans l'esprit français, ce fétiche des Immortels principes de 89, qui est le grand manitou auquel tous les gouvernements qui se succèdent en France depuis bientôt un siècle immolement, à l'envi, la justice et la vérité. Mais ces preuves n'en existent pas moins, et un jour viendra où la France désabusée pourra les joindre au dossier de sa régénération, et s'en servir pour faire toucher du doigt au monde entier toutes les jongleries dont on l'aura publiquement, tant et si longtemps dupée.

Maintenant, pour ce qui est des *armées permanentes*, nous avons déjà indiqué d'emblée, ci-dessus, le radical défaut d'équilibre qu'elles engendrent dans l'économie intérieure d'une nation. Il est, en effet, d'une nécessité vraiment cruelle d'être obligé de tenir en casernes, par centaines de mille hommes, la part la plus virile, la plus robuste, la plus productive et la plus saine d'une population, et cela, grand Dieu ! tant pour inspirer une crainte révérentielle aux nations voisines, que pour garantir la sécurité intérieure du pays ; car cette nécessité de permanence des armées, commandée par les grands malaises internationaux de l'Europe, a engendré cet élément nouveau du maintien de l'ordre dans les limites de chaque grande Puissance : la moitié d'un pays, faisant la police armée de l'autre moitié. Élément anormal et immoral en vérité, en ce qu'il n'est qu'une arme à deux tranchants, une force toute prétorienne, qui peut, à un moment donné, rendre atroce une guerre civile. Mais tout se lie ; et, si l'on veut remonter à l'origine de tous ces grands défauts d'une fausse civilisation, on en découvrira sans difficulté la véritable source. Elle n'est autre que le germe d'athéisme social qui tourmente le monde. Cette *erreur moderne*, toute spéciale, qui aurait bien besoin d'un *syllabus* politique pour la frapper d'anathème, porte le nom de *Caporalisme*, et c'est le nom de son inventeur, cet homme-fléau que la légende populaire a précisément surnommé le *Petit-Caporal*. On ne peut s'empêcher, en pensant à tout cela, de se redire à soi-même les vers bien connus de Barbier :

"Encor Napoléon ! encor sa grande image !

"Ah que ce rude et dur guerrier

"Nous a coûté de sang, de larmes et d'outrage,

"Pour quelques rameaux de laurier.

"Eh ! bien, pour tous ces jours d'abaissement, de peine,

Pour tous ces outrages sans nom,

"Je n'ai jamais chargé qu'un homme de ma haine !

"Sois maudit, O Napoléon !

Or, en Europe, cette fatalité délétère des armées permanentes semble acquérir tous les jours des proportions plus terribles. Tout dernièrement, M. de Moltke, qui est, bien certainement, une des plus hautes capacités militaires qu'on ait jamais rencontrées, faisait publiquement cet aveu en plein Reichstag allemand : "Ce que nous avons obtenu en six mois par les armes, il est possible que nous devions le défendre par les armes pendant un demi siècle !" — Mais, du reste, qui a forcé la Prusse de se caporaliser comme elle l'a fait si ce n'est l'inintelligence sociale, autrement dit, l'anti-christianisme politique de Napoléon Ier ? c'est là un fait acquis d'une manière flagrante à l'histoire impartiale. Et voyez du reste, comme en laissant échapper cette confession si grosse de malheurs publics, M. de Moltke fait en même temps, profession lui-même, dans ce discours à juste sensation, de principes décevants par leurs côtés tout à fait sceptiques et foncièrement anti-chrétiens. "Les petits Etats," dit-il, peuvent se reposer sur leur neutralité, sur des "garanties internationales ; mais un grand Etat n'existe que par lui-même et par le respect qu'inspire sa puissance armée. Un tribunal du droit des gens, *s'il en existait*, manquerait toujours de la force suffisante et ses arrêts demeureraient soumis à la solution sur le champ de bataille. D'Etat à Etat le droit et la liberté de vivre ne sont donc garantis que par la force." — N'est-ce pas là le "*homo homini lupus*" appliqué ouvertement aux peuples ? et ce : "*S'il en existait*," dit d'un tribunal du droit des gens n'indique-t-il pas qu'il doit en exister un, et que le monde ne sera sauvé que si ce tribunal existe ? — Non, bien sûr, le *Germanisme*, comme on dit, ne produira rien, rien, rien, en fait de véritable civilisation.

De tous ces faits et de toutes ces données que devons-nous conclure, pour ce qui concerne la matière spéciale formant le sujet de ces *Observations* ? Une seule chose tout à fait capitale, ce nous semble, c'est que la vraie sagesse organisatrice d'un pays dans le domaine des gestes militaires, consistera à se garantir également de ces deux grandes invalidités sociales, que nous venons de signaler ; la *milice volontaire*, comme seule et exclusive force armée, et l'*armée permanente*, telle qu'elle se trouve inféodée, à la constitution actuelle des Etats européens. Les deux dernières grandes guerres modernes, la guerre américaine et la guerre franco-prussienne, qui sont un peu et même beaucoup éclosées l'une de l'autre, doivent servir de jalon à cette difficile marche, de la sagesse nationale. Or, c'est précisément ce juste équilibre que propose le Colonel d'Orsonnens dans ses *Considérations sur la réorganisation militaire du Canada*. Nous avons cité, dès le début de cette partie de notre critique, les très justes expressions de la défaveur, dont jouit, dans l'esprit du Colonel, l'*enrôlement volontaire seul*. Citons, cet autre passage de sa brochure, pour démontrer combien, dans sa pensée, le système également exclusif des *armées permanentes*, ne lui paraît pas contenir la solution totale du problème : "*Les dernières guerres nous ont prouvé que les armées permanentes, quoique supérieures sur les champs de bataille, n'étaient pas suffisantes.*" Et pour présenter d'un seul trait tout l'ensemble des mérites majeurs de son plan canadien, disons qu'il se propose de réaliser cette féconde donnée, d'encadrer les volontaires dans l'armée et non pas l'armée dans les volontaires.

C'est cette saine logique d'appréciations des choses militaires, à leur véritable jour, de la part du Colonel d'Orsonnens qui a motivé de notre part tous les commentaires qui précèdent.

Un dernier mot pour compléter ces commentaires.

Dans les déficiences que nous avons essayé de faire ressortir en ces deux côtés extrêmes d'une organisation armée, nous n'avons guères montré du doigt que les vices matériels qu'ils présentent, chacun dans leur espèce, mais le mobile supérieur qui doit pousser toute honnête conscience politique à tenir la force militaire d'un pays en égale garde contre ces deux écueils de si haute importance, est un mobile de l'ordre immatériel, de l'ordre moral. Ce mobile n'est autre qu'une grande et haute, et toute spéciale Education, dont un peuple ne peut, je crois, se passer sans déchoir fatalement, sans démériter de lui-même, et qui rend au contraire grand, dans la meilleure acception du mot, ce peuple, s'il sait la recevoir avec conscience et s'en imprégner avec une véritable foi patriotique.

Cette haute éducation nationale qui se fait à l'école du soldat, nous avons l'intention d'en dire un peu plus loin, quelques mots qui s'appliquent tout particulièrement à la nation canadienne. Pour cette partie de nos *Observations*, nous nous contenterons d'indiquer ici l'axiôme fondamental de cette thèse supérieure, et c'est au génie militaire de M. de Moltke lui-même que nous en empruntons l'énoncé extrait de ce même discours, dont nous avons déjà cité les passages effrayants et tristes à la fois. Il faut rendre à César ce qui est à César. — Voici donc la maxime très-juste et très-sensée du stratège allemand, qui, d'après un dicton populaire de son pays, sait se taire en sept langues, et qui a d'ailleurs, à lui